

Conférence de M. Jean-Louis AUDUC, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil.

Présentation par JP Picard

M. Jean-Louis AUDUC, auteur de nombreux ouvrages dont un récemment paru sur les parents et l'école, question d'actualité s'il en est ; nous avons beaucoup parlé ce matin des familles et des parents comme étant une des clés de la réussite scolaire des élèves. A partir de réflexions et de situations concrètes, cet ouvrage permet de bien avancer dans cette problématique. Je lui laisse le soin de vous parler d'autres de ses ouvrages s'il le souhaite.

C'est donc bien au Directeur des études du 1^{er} degré de l'IUFM de Créteil de faire le grand écart entre ce que je vais vous dire et ce que je fais – c'est à dire vous parler d'appropriation, d'interactivité alors que je vous fais un cours magistral ; et d'évoquer avec vous les enjeux de la mixité sous toutes ses formes, en étant le 11^{ème} intervenant masculin de la matinée... je tenais au départ à m'en excuser.

Je vais tenter de ne pas redire – même si je soulignerai des points - ce qui a été dit dans la table ronde sur la recherche de Dominique Glassmann par rapport à l'évaluation ou d'autres éléments, mais de mettre l'accent sur des éléments qui n'ont pas été évoqués et qui me semblent importants par rapport à l'accompagnement scolaire.

Cinq points d'introduction :

1) réfléchir sur l'accompagnement à la scolarité doit se faire aujourd'hui en partant du principe que nous sommes dans une *société en crise d'identité, de certitudes, et inquiète par rapport à l'avenir*. Cette angoisse des familles est primordiale ; c'est une rupture pour la première fois depuis des siècles ; aucune famille – quel que soit le milieu social – n'est assurée que ses enfants vivront mieux qu'elle. Cette angoisse par rapport à l'avenir pèse beaucoup sur la relation des familles par rapport à l'école.

2) la question des « temps de la ville » est aujourd'hui au cœur de la question des « temps de l'enfant », de l'accompagnement à la scolarité. On assiste aujourd'hui à un *éclatement des temps* - le temps des parents n'est pas le même que le temps des enfants, que le temps de l'école, ni même qu'un certain nombre d'institutions publiques. Certains parents – notamment dans les milieux populaires – travaillent entre 18 h et 22 h et d'autres jours entre 6 heures et 10 heures. De ce point de vue, accompagner les familles : est-ce entre 8h et 18h ?

un jeune va passer plus de temps devant la télévision qu'à l'école ; l'étude de Jean Viard montrait bien qu'un jeune en moyenne reste entre 3 et 3 h ½ par jour devant le poste de télévision, ce qui, sur une année, représente plus de temps que celui passé à l'école. De ce point de vue, quel rôle a la télévision ? est-ce qu'elle ne « détricote » pas ce qui se fait dans l'action de l'école ou dans d'autres lieux ? Le regard d'un jeune sur la télévision est ségréatif : il n'est pas le même dans tous les milieux.

3) Se placer dans une *perspective de démocratisation* (tous les jeunes sont capables) par rapport à l'école.

Mon point d'appui : entre 1/4 et 1/3 de nouveaux enseignants sont issus des ZEP. Ce qui est intéressant est que ces jeunes sont souvent issus de l'immigration (de la 1^{ère} génération) et que lorsqu'ils sont interrogés sur leur métier, leur réaction première est qu'il faut « modifier les relations école-famille » ; « il faut accorder une place plus importante aux relations avec les familles dans notre métier » ; « les relations parents-enseignants sont pour moi un des enjeux majeurs ». Les enseignants ont peur des parents, les parents ont peur de l'école ; c'est aux enseignants d'arrêter d'avoir des préjugés sur les parents, ils doivent aller au-devant des familles. Ces paroles de nouveaux enseignants actuellement sur le terrain montrent que les mentalités bougent, y compris avec un milieu enseignant qui est plus représentatif de la diversité des familles. Entendons-nous bien : ce n'est pas les enseignants issus de l'immigration pour les quartiers à population issue de l'immigration. Ces enseignants en réussite ont les mêmes droits que les autres ; ils sont une dimension valorisante pour l'école qui leur a permis de réussir.

4) *Valoriser ces réussites sociales acquises grâce à l'école* est un des enjeux de tout le mouvement associatif autour de l'école ; des jeunes issus de quartiers difficiles peuvent se construire, c'est un formidable message d'espoir pour les enseignants qui y agissent.

Je me trouve dans une Académie où les ZEP ont été à peu près développées dans les années 1990 ; c'est maintenant que nous pouvons en mesurer les résultats.

5) *Le problème d'évaluation* : deux types d'évaluation – l'évaluation instantanée, et l'évaluation en terme de durée. En France, contrairement à d'autres pays d'Europe, nous travaillons peu à l'évaluation dans la durée. La politique des ZEP a privilégié l'évaluation instantanée et peu d'évaluation de ? ; en tout cas, mon travail concernant les enseignants issus de l'immigration me montre qu'un certain nombre de politiques ont été utiles par rapport à cette question.

Mais, en tant qu'historien, je sais qu'à l'époque de Jules Ferry, 12% d'une classe d'âge était reçu au certificat d'étude ; lorsqu'un élève était reçu dans le canton, il était « montré » dans tout le canton pour signifier que tout le monde pouvait être capable de faire comme lui. Dans nos territoires, lorsque nous constatons des parcours de réussite, les valorise-t-on suffisamment ? Construit-on dans les collèges des associations d'anciens élèves, pour montrer que dans ce collège – même en difficulté – il y a des réussites . le témoignage de jeunes qui ont partagé les mêmes bancs est plus efficace par rapport aux familles.

I. LES FAMILLES ; LES PARENTS D'ELEVES

L'école s'est beaucoup transformée en 20 ans – une génération – De ce fait, l'un des problèmes de l'école aujourd'hui est *l'absence de « réseaux de connivence »* autour de l'école ; il existe une séparation : ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Nous devons tous être attentifs à ces éléments, l'école s'est transformée dans des éléments de rupture ; beaucoup de parents ont connu un collège où beaucoup d'élèves étaient éliminés en fin de 5^{ème} ; ces parents peuvent penser qu'une fois atteinte la 4^{ème}, il y a un accomplissement pour eux, parce qu'à leur époque – il y a 25 ans - arriver en 4^{ème} était la voie royale pour poursuivre les études. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les uns et les autres, lorsque nous recevons des parents, les questionne-t-on sur l'école qu'ils ont vécu ? Si nous ne le faisons pas, qui le fera ?

En tout cas pas les brochures ONISEP... je me permets de critiquer une institution de l'Éducation nationale – brochures réservées aux Bac + x... et totalement incompréhensibles pour des parents de milieux populaires. Un ministère qui a des BTS Communication, des DUT Communication, est incapable de communiquer simplement avec les familles sur ce qu'est l'école. Est-ce qu'en France, la connaissance de l'école n'est pas quelque chose qu'on ne veut pas partager et donc nous maintenons cette situation : ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.

J'en veux pour exemple que nous sommes le seul pays de l'Europe des 15 où aucune émission grand public sur une chaîne hertzienne à une heure de grande écoute consacrée à l'école tout au long de l'année. Dans les autres pays, il existe des émissions tous les mois sur « choisir une langue vivante », « comment aider à orienter l'élève », « les devoirs »,...émissions grand public. En France nous avons ce type d'émissions sur la justice, la santé, la consommation. J'en viens à penser qu'au fond, culturellement dans notre pays, la possession des savoirs sur l'école est quelque chose qu'on ne partage pas. C'est pour moi une interrogation de fond ; expliquer l'école – pas uniquement la classe – c'est un enjeu de société et il faut l'expliquer le plus tôt possible, c'est-à-dire l'école primaire, expliquer aux familles comment va se dérouler le parcours scolaire.

L'âge moyen où une mère a son premier enfant est, selon les statistiques de l'INSEE, 28-29 ans. Lorsque l'enfant va au collège, sa mère a donc 40 ans ; les études menées en 2003 montrent que l'âge moyen des parents d'élèves entrant en 6^{ème} se situe autour de 40 ans ; donc, si les parents ont été scolarisés au collège – ce qui n'est pas le cas de tous – c'était il y a 28 ans, ce qui veut dire que la réforme Haby n'était pas encore mise en œuvre. Parler aux parents du collège unique, c'est leur parler d'un collège qu'ils n'ont pas connu ; c'est leur parler d'un certain nombre de disciplines qu'ils n'ont pas connues. Les nouvelles méthodes pédagogiques leur sont inconnues. J'ai beaucoup étudié le rapport Thélot pour entendre le discours des parents et le discours des enseignants. C'est très révélateur : les parents parlaient d'une école d'il y a 30 ans, les enseignants parlaient de l'école d'aujourd'hui. Nous avons là tous les ingrédients d'un grand malentendu au niveau des méthodes pédagogiques.

Réfléchissons de ce point de vue là à toute une série d'études de penseurs qui dans les deux dernières années se sont penchés sur la question de l'école qu'ont connue les parents ; il y a là un enjeu important de ségrégation entre les familles – pas seulement les familles issues de l'immigration - de milieux populaires et les autres. Recréer les « réseaux de connivence » avec l'école fait partie de l'accompagnement à la scolarité. L'expression « chaîne du partenariat école – collège – lycée » qui est un enjeu important par rapport aux familles ; mais en deuxième lieu, en tant que formateur d'enseignants, la relation école-famille, le partage démocratique des savoirs, de l'organisation, du fonctionnement des programmes, implique pour la totalité des enseignants, quel que soit le milieu dont ils sont issus, de changer leur regard sur les familles, notamment celles des milieux difficiles. Changer le regard, c'est ne pas avoir un modèle de famille ; aujourd'hui, nous avons non plus *la famille* mais *des familles* ; légitimer les familles, c'est refuser de les considérer a priori comme démissionnaires, ce qui signifie aller au-devant des familles, travailler sur des médiations vis-à-vis des familles. Comment tisser du lien ? C'est fondamentalement le rôle du milieu associatif, des municipalités, de l'école, travaillant ensemble.

Il a été évoqué l'ouvrage où j'ai présenté des expériences qui font que parfois les premières réunions à l'école primaire ou au collège se déroulent dans un lieu hors de l'école, lieu de rencontre famille – enseignants pour se connaître, pour pouvoir travailler ensemble. Les

médiations école – familles commencent à se développer, existent dans certaines communes ; en même temps, il ne nous est pas possible d'ignorer lors de l'évaluation, que plus on développe ces médiations école – famille, moins il y a de participants aux associations de parents d'élèves. Dans les lieux où a été mise en place de la médiation, n'a pas eu lieu le développement du milieu associatif, c'est-à-dire un travail avec des familles s'est traduit par une relation des familles vis-à-vis d'institutions mais pas par leur transformation en acteurs collectifs.

Travailler sur l'accompagnement à la scolarité, sur la démocratisation, c'est aussi se soucier de la question « intérêt général, intérêt particulier ». L'association doit produire du collectif, du général, ce qui n'est pas la somme des intérêts particuliers. Beaucoup de structures se mettent en place, très positives, mais qui ne débouchent pas sur une prise en compte associative.

II. LE TERRITOIRE, LE PROJET GLOBAL DE L'ENFANT, LE PARTENARIAT, LA COMPLEMENTARITE

J'ai entendu parler ce matin de la notion de « métier d'élève », cette notion me gêne. Je suis inquiet d'une logique de *complémentarité* que je vois à l'œuvre dans un certain nombre d'établissements scolaires, la nouvelle dichotomie selon moi du débat éducation – instruction que plus personne n'ose aborder mais traduit aujourd'hui de la manière suivante : il y a le jeune « en dehors » et l'élève « dans l'espace scolaire ». La fonction des associations, des éducateurs, de tous ceux qui dans l'école et autour de l'école appuient la mission de celle-ci, c'est de transformer le jeune en élève pour que dans la classe il soit un élève. Ce qui signifie qu'un certain nombre d'enseignants se disent « s'il n'a pas acquis le métier d'élève grâce à tous les outils à sa disposition autour de l'école, j'attends qu'il soit transformé en élève pour travailler avec lui. Je crois qu'un jeune est un jeune élève dans la classe, dans les espaces de récréation, des foyers socio-éducatifs, également en dehors de l'école ; il ne doit pas y avoir de dichotomie, de même que l'école n'est pas un sanctuaire.

A propos de l'évaluation des dispositifs relais, il est important de toujours évoquer que la complémentarité passe aussi par une cohérence du regard porté sur le jeune qui fait que chaque acteur est à un moment éducateur, en situation de développer les apprentissages. Il ne s'agit pas de se substituer les uns aux autres – chacun son métier - mais clairement travailler sur les rôles de chacun et sur ce que sont les complémentarités.

Nous avons très peu évoqué *l'éducation à l'orientation* c'est-à-dire la réflexion sur la connaissance des métiers y compris dans la découverte de « l'espace ville ». Au niveau du territoire, de la ville, l'école ne peut pas tout faire. A ce niveau, le *partenariat* est essentiel, à l'heure où le monde économique est en pleine mutation, les métiers changent tant en ce qui concerne les compétences, les qualifications. L'enseignement professionnel doit être revalorisé et constituer un enjeu de territoire pour la réussite de la voie professionnelle. L'accompagnement à la scolarité porte aussi ces questions par rapport aux métiers et aux représentations que nous en avons, y compris par exemple en ce qui concerne les métiers « garçons – filles ». Je pense qu'un des problèmes qui se posent à nous dans la réussite scolaire garçons et filles est le constat d'une *fracture sexuée*. Dans le décrochage scolaire (dispositifs relais) aujourd'hui, 83% sont des garçons. Dans les sorties du système scolaire sans qualification, qui constituent 151 000 jeunes au niveau national, 64% sont des garçons. Je voudrais à ce stade parler de ce que j'appelle *l'invisibilité* de nombre de *métiers masculins*. Les femmes occupent les métiers visibles – les enseignantes, les directrices d'école, les

assistantes sociales, les médecins scolaires, les conseillères d'orientation ; les hommes – le chef de service n'est pas en contact avec le public, les métiers secondaires sont en dehors de l'espace de vie du quartier.

Un travail sur les métiers est donc un enjeu important de l'école pour éviter que cette fracture sexuée ne s'accroisse.

Partenariat / proximité / territoire

Oui, mais aujourd'hui, excepté un certain nombre de villes, se pose le problème de *crise d'identité* du jeune ; certains jeunes ne se sentent ni d'ici, ni d'ailleurs et se recomposent une identité à partir de territoires souvent étroits : appartenance à un quartier mais pas à une ville ; à un lieu mais pas à une agglomération. Un travail sur le territoire c'est aussi un travail sur l'élargissement de l'horizon culturel du jeune ; c'est également une proximité large, ce qui pose question aux territoires ruraux. Dans mon académie, nous avons créé des classes de ville pour que les jeunes puissent s'approprier tous les quartiers de la ville, que la ville soit un espace de mixité et de circulation de tous les jeunes.

III. LA COHERENCE DES REGLES

Un autre enjeu important est, à mon sens, d'agir au niveau de *l'universalité de la loi* et des valeurs. Il est essentiel que l'élève n'ait pas l'impression qu'il y a une loi dans l'école, une autre loi dans la cité, une autre loi dans le milieu associatif. La cohérence des règles, des valeurs, me paraît fondamentale. Enjeu à l'intérieur de l'école (règlements intérieurs, projets d'établissement) pour éviter « la loi des individus » et que le seuil de l'inacceptable soit le même pour tous – justesse et justice.

Il est important que dans les CEL, dans les CLAS, il y ait cette dimension d'universalité concernant les valeurs de la république sur divers points - les relations garçons / filles par exemple : l'égalité des personnes, les relations qui se construisent les uns avec les autres doivent être déclinées de la même façon de telle manière que le jeune sente une cohérence des adultes, une cohérence de valeurs, qui permette de construire avec lui une confiance sur les valeurs sans tomber – attention – dans le contrôle social. C'est l'enjeu du « vivre ensemble ». La caractéristique de la société française est le droit du sol ; c'est ce qui caractérise l'enjeu de la laïcité en France – besoin de mettre en avant ce qui réunit et non ce qui divise – sur 40 000 jeunes français nés en France de parents étrangers, 39 800 seront français – ce n'est le cas ni au Danemark, ni en Hollande, ni en Allemagne par exemple où seulement 1 500 deviendront allemands. Le droit du sol impose effectivement une vision du vivre ensemble car nous sommes au niveau de la nation française ce que Renan appelait le plébiscite permanent, le referendum permanent vis à vis de la nationalité.

Il est important que les valeurs de la république soient au cœur du projet, mais pour **tous** les jeunes ; égalité, valeurs de la république, laïcité, c'est le droit commun pour tous car le communautarisme a diverses facettes – celui dont on parle pour stigmatiser les uns et la facette d'un communautarisme d'égoïsme qui fait que dans un certain nombre de communes il est absolument impossible de construire des espaces par exemple pour les toxicomanes, pour les handicapés, ... Pour exemple, en Ile de France, il existe 6200 familles dont l'enfant handicapé autiste doivent le placer en Belgique faute de place sur notre territoire.

Dans une ville, si des projets sur la citoyenneté sont mis en œuvre, les mêmes valeurs soient déclinées dans le collège de centre ville que dans le collège accueillant des publics

défavorisés. Dans le cas contraire, ils ne s'inscrivent pas dans l'universalité de la loi et des valeurs. C'est là un enjeu important, y compris de crédibilité des valeurs non négociables qui constituent le contrat social français – refus du racisme, du sexisme, respect des droits de l'homme, le bien commun, l'intérêt général, le refus des conflits.

IV. LE CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

En effet, il ne s'agit pas de faire de l'école après l'école. Mais, comme le disait G. Castellani, il faut aider l'élève et sa famille à travailler et à réinvestir ce qu'il apprend dans l'école. Une étude de l'IREDU de Dijon montre que les écarts se creusent entre juin et septembre beaucoup plus entre les élèves de 10-11 ans qu'entre septembre et juin. Pourquoi ? parce que certains ont l'occasion de réinvestir ce qu'ils ont appris durant l'année à l'école ; d'autres ont un environnement qui ne le nécessite pas.

Il y a une catégorie qui échappe au creusement de l'écart, ce sont les élèves qui « rentrent au pays » - l'écart a même tendance à diminuer – pour la simple raison qu'ils ont envie de raconter aux enfants du pays ce qu'ils ont fait à l'école, pour comparer ; ils vont donc s'obliger à revoir ce qu'ils ont appris pour se valoriser. Implicitement, ces jeunes ont refait le travail que d'autres font à travers des questionnements. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un haut niveau d'étude pour permettre au jeune de réinvestir, il faut s'intéresser à lui, le faire parler, expliquer, lui demander ce qu'il apprend. De ce point de vue – comme tous les élèves sont capables – toutes les familles sont capables de montrer leur intérêt à l'école et souvent, même si elles apparaissent comme démissionnaires, elles ont le souci que le jeune réussisse. Il est donc essentiel de leur montrer l'outil d'espoir que peut représenter l'école.

Travailler également avec les familles sur les ruptures – par exemple la rupture CM2 / 6^{ème} : c'est le passage d'un seul maître à dix enseignants, une rupture de statut des matières – les mathématiques en CM2 sont une matière comme les autres ; dans certains collèges, ils deviennent la matière ; changement de programmation des devoirs. Pour gérer les ruptures, certains doivent courir un 100 m et d'autres un 110 m / haies et, bien entendu, ce sont les familles défavorisées qui doivent courir le 110 m. L'accompagnement à la scolarité doit servir à enlever les haies pour tendre à une véritable égalité, c'est-à-dire travailler autour et avec l'école sur ces questions des blocages qui peuvent exister entre les familles, les écoles et les jeunes.

V. LE JEUNE, L'ELEVE

Accompagner sa scolarité, c'est lui permettre sa réussite dans toutes les dimensions. C'est également la construction de son autonomie et de sa responsabilité. Il faut être attentif à ce qu'une réflexion globale sur le jeune ne débouche pas sur une impression pour lui qu'il est toujours sous contrôle.

Comment gérer le développement de ce que je nomme *l'espace privé du jeune* ? Que dire et ne pas dire par rapport à son comportement. Quel contrat de confiance avoir avec lui ? Quelle responsabilité lui donne-t-on ? Comment en faire un acteur de sa vie ?

Les niveaux de langage

Je ne parle pas de la même manière à tous les interlocuteurs, c'est-à-dire que je ne parlerai pas le même langage sur un terrain de rugby que lorsque je donne une conférence. Les niveaux de langage constituent aujourd'hui des compétences professionnelles.

Comment, dans l'accompagnement à la scolarité, dans des activités associatives, culturelles, je le travaille ? Prenons par exemple les éléments des ruptures d'apprentissage au niveau du CAP : 40% des jeunes rompent leur contrat d'apprentissage dans les six premiers mois du fait de problèmes comportementaux, de maîtrise de langage.

Dans l'accompagnement à la scolarité, ces questions doivent être prises en compte. Il faut avoir le souci de valoriser toutes les réussites, toutes les intelligences et tous les chemins pour apprendre. Les chemins pour apprendre seront différents ; ce qui signifie que le rôle, le travail mené en complémentarité avec l'école peut être de valoriser tel parcours, tel élément, telle réussite à l'extérieur de l'école qui peut être valorisée dans l'école. Ne pourrait-on pas donner, dans le cadre minime du Certificat de Formation Générale (CFG), donner une unité de valeur à un projet qui aurait été construit dans le milieu associatif, sportif ? La reconnaissance des formes d'intelligence et des valorisations est très importante.

Globalement, le travail de complémentarité est de permettre au jeune de sentir – dans l'école et hors de l'école – que sa parole et son comportement soient pris au sérieux.

L'accompagnement à la scolarité sera réussi si l'ensemble des partenaires – collectivités locales, mouvements associatifs, école – prennent au sérieux la légitimité des familles, leur responsabilité pleine et entière, le fait qu'au-delà des aléas un jeune a toujours un père et une mère et que ce sont ses responsables, et prennent au sérieux également la parole du jeune et le responsabilisent. Nous ne préparons pas seulement une réussite scolaire, mais un citoyen et un acteur social. Evitons de refaire les erreurs d'il y a 20 ans où ces préoccupations n'étaient pas au cœur du projet de l'école. Nous devons essayer, dans une situation difficile, d'angoisse, de faire que la réussite éducative soit porteuse d'espoir.
